

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Obligatoire

Optionnelle

Intitulé : Les usages pédagogiques des réseaux sociaux

Bassin : Rambouillet (4)

<p>Date : 4 avril 2023</p> <p>Animateurs : Geneviève Dominois & Violaine Lagadic</p> <p>IA-IPR EVS : Nathalie Gaudio</p> <p>Nombre de présents : 11</p>	<p>Thématique : Les usages pédagogiques des réseaux sociaux</p> <p>Parcours pluriannuel : oui</p>
<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Introduction par Mme Gaudio, IA-IPR et Florian Cool, professeur documentaliste et formateur académique ◆ Usages pédagogiques des réseaux sociaux ◆ Ateliers tournants <ul style="list-style-type: none"> ✚ Communication du CDI sur les réseaux sociaux ✚ Atelier d'écriture d'une mikrodystopie ✚ Rédaction d'une charte d'utilisation des réseaux sociaux en classe ✚ Consultation de ressources ◆ Bilans des ateliers/ de la formation 	
<p>Intervenant(s) : Florian Cool, Professeur documentaliste et formateur académique</p>	

Synthèse/Contenu des interventions :

◆ Usages pédagogiques des réseaux sociaux

Sondage Wooclap pour connaître :

- l'utilisation individuelle des réseaux sociaux : lesquels ? **Instagram, Babelio, WhatsApp, Twitter**

- l'utilisation à titre professionnel des réseaux sociaux :

1 : **veille +++**

2 : **échanger publier**

3 : **cdi +**

4 : faire publier les élèves et encourager les usages pédagogiques

« Réseau social" De quoi parle-t-on ?

Définition de J.A. Barnes en 1954. Le réseau social numérique (RSN) est différent d'un réseau social. Danah boyd et Nicole Ellison définissent les RSN par 2 caractéristiques : 1- l'internaute dispose d'une page individuelle / 2 – il s'abonne à d'autres utilisateurs avec qui il peut interagir. Elles compléteront cette définition en 2007.

Frédéric Cavazza introduit l'identité numérique en France. Il publie chaque année un panorama des réseaux sociaux qui sont classés : réseautage / publication / partage / collaboration / conversation / messagerie.

État des lieux des usages

Réseaux sociaux favoris - 11/14 ans : snapchat / youtube / tiktok
-15/18 ans : instagram / youtube / snapchat

58 % des élèves de 11 ans ont un réseau social alors que c'est interdit.

Cadre juridique et institutionnel

Les réseaux sociaux sont interdits aux enfants de moins de 13 ans. En Europe, la majorité numérique est à 15 ans : pour les 13-14 ans, le consentement des parents est requis ; à partir de 15 ans, les jeunes peuvent consentir seuls.

La Loi du 2 mars 2023 : les RSN doivent demander une preuve du consentements des parents.

Loi informatique et libertés : 6 janvier 1978

RGPD (2018) interdit de publier des données personnelles

Il est possible - d'ouvrir un compte classe pour publier sur un réseau social.

- de réaliser des productions « à la manière de » sans publier.

Le chef d'établissement doit être au courant de l'ouverture du réseau social = transparence entre Chef d'établissement / Professeurs / Parents / élèves.

Il faut bien définir les règles à l'avance : rédiger une charte d'utilisation du RSN.

Il est possible : - de faire rédiger la charte par les élèves.
- mettre l'accent sur les bonnes pratiques plutôt que « il est interdit de ... ».
- faire une charte évolutive : prévoir un temps d'actualisation.

Les compétences liées à l'usage des réseaux sociaux

question 3/6 : Il est possible de voir des vidéos Tiktok sans avoir un compte.

Cadre de référence des compétences numériques (CRCN)

La citoyenneté numérique : source du Conseil de l'Europe

La Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numérique

Exemples d'usages pédagogiques des réseaux sociaux

Pour apprendre :

Faire une analyse youtube.

Utiliser les 350 chaînes culturelles et scientifiques francophones sur youtube reconnues par le ministère de la Culture.

Pour s'informer : 11 % des collégiens / 21 % des lycéens déclarent s'informer sur l'actualité avec les RSN.

Les médias classiques ont diversifié leur offre pour atteindre les jeunes.

Pour produire : utiliser les contraintes et les codes d'un réseau social pour stimuler la production.

Bookface / Flat Lay : « photo à plat » où les objets de la photos résument un livre ou présente une biographie, un métier ...

◆ Ateliers tournants

1- Les réseaux sociaux pour s'informer : Consultation d'une sélection de ressources d'information d'actualité à destination des élèves.

2- Les réseaux sociaux pour communiquer : Réflexion sur une action de communication de la part des élèves dans le cadre d'un de vos projets.

3- Cadrer son usage pédagogique des réseaux sociaux : Rédaction d'une charte d'utilisation d'un réseau social dans le cadre d'un de vos projets.

4- Les réseaux sociaux pour produire autrement en stimulant la créativité : Écriture d'une nouvelle en tweet à la manière d'une mikrodystopie.

Sources et ressources :

- ◆ Présentation de Florian Cool :

https://www.canva.com/design/DAFeYcJmbwY/s9aBmR-9-uFYvUqxfJ7_yA/view?utm_content=DAFeYcJmbwY&utm_campaign=designshare&utm_medium=link2&utm_source=sharebutton

- ◆ Guide d'utilisation des réseaux sociaux en classe :

https://pia.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2021-11/guide-rs_clemi_dane_canope_2021_version_2.pdf

- ◆ CRCN (Cadre de référence des compétences numériques) :

<https://eduscol.education.fr/738/cadre-de-referance-des-competences-numeriques>